



MAIRIE

27, rue principale
68127 OBERENTZEN

Tél. : 03 89 49 45 13

Fax : 03 89 49 48 21

Mél :

oberentzen.mairie@wanadoo.fr

Site Internet :

www.oberentzen.com

HORAIRES

Lundi & Jeudi
14 h 15 à 18 h 30

Mardi & Vendredi
08 h 15 à 11 h 30

Mercredi
09 h 30 à 11 h 30

PERMANENCES

Le Maire ou les Adjointes peuvent être rencontrés sur rendez-vous ou lors des permanences de 17 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis ou jeudis

SOMMAIRE

Edito/agenda	1
Conseil municipal	2
Canal Vauban	3
Idées de promenades	3
Association foncière	4
Cimetière	4
Aménagement milieux naturels	5
Premiers secours	6
Du côté du RPI	7
Travaux	8
Dépôts sauvages	9
Nos associations	10/11
Communications	12/13
Quelques rappels	13
Jubilaires	13
Journée citoyenne	14/15
Anniversaires	16

OBERENTZEN INFO N°9

Juin 2017

Edito

Quantité et qualité de travail étaient au rendez-vous de cette première journée citoyenne organisée le 20 mai dernier. Celle-ci a mobilisé près d'une soixantaine de bénévoles, soit près de 10 % de la population de notre village qui a désherbé, balayé, nettoyé, poncé et peint portes et bancs, monté des étagères, une armoire, un caisson, rafraîchi les tracés au sol, aménagé un terrain de pétanque, un local de rangement à l'école, ramassé les déchets le long de nos cours d'eau, remis en état les panneaux de basket du terrain de jeu, placé des panneaux sur nos chemins ruraux, réhabilité l'oratoire dans la forêt du Thurwald, assuré l'intendance...

Soyons fiers de cet élan citoyen !

Grâce à cette participation importante, grâce à cet engagement fort de la part de chacun, grâce à la bonne humeur des uns et des autres, presque tous les chantiers programmés ont pu être menés à terme. Pour garantir le succès de cette première opération, certaines équipes ont même, en amont du jour J, prêté mains fortes aux responsables pour réunir équipements et divers matériaux tandis que d'autres se sont retrouvées par la suite pour achever les tâches engagées.

Voilà un beau travail collectif !

Au de-là de cette mission d'intérêt général où petits et grands se sont massivement impliqués et qui s'est terminée par un repas collectif servi par des bénévoles, ce temps fort dans la vie du village a constitué un moment privilégié pour tisser ou resserrer des liens entre nos concitoyens.

Un grand MERCI donc à tous les acteurs de cette journée qui appelle vraisemblablement la mise sur pied d'une nouvelle édition en 2018.

Bel été à toutes et à tous !

René MATHIAS

AGENDA

- **Dimanche 09 juillet 2017 à partir de 9 heures :** Grepeltturnier de l'Ason au stade Gérard Martin.
- **Jeudi 20 juillet de 16h30 à 19h30 :** collecte de sang dans la salle du Temps libre de Niederentzen.
- **Dimanche 27 août 2017 :** randonnée cycliste
- **Dimanche 17 septembre de 14h à 17 h :** Journée du patrimoine – Maison de la Nature à Hirtzfelden.
- **Vendredi 22 septembre à 20 h :** Nature alsacienne d'hier à aujourd'hui - Maison de la Nature à Hirtzfelden.
- **Vendredi 10 novembre à 19 h :** Commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918
- **Dimanche 10 décembre 2017 à partir de 12 h :** Fête des aînés dans la salle polyvalente.

65

C'est le nombre de personnes inscrites à la journée citoyenne du 20 mai.



Séance du 06/02/2017

■ **Eclairage public**

Un nouveau contrat d'entretien de l'éclairage public auprès de l'entreprise Vialis est présenté au Conseil qui autorise le Maire à le signer pour une durée de 4 ans.

■ **Communauté de communes du Centre Haut-Rhin**

Le Conseil approuve à l'unanimité une modification des statuts de la Communauté des Communes qui permet à cette dernière d'exercer une compétence supplémentaire. Il s'agit d'une compétence qui concerne la politique de la ville dont une composante est liée à l'insertion économique et aux dispositifs locaux de sécurité et de prévention de la délinquance.

■ **Travaux**

Le plan de coupe 2017 est approuvé. Le montant des travaux s'élève à 3 640 € tandis que les recettes nettes prévisionnelles sont estimées à 5 150 €.

Le Conseil prend en charge les travaux de carrelage dans le Club House de l'ASON. La facture s'élève à 1 200 € TTC.

Le devis pour l'entretien annuel des espaces verts s'élève à 9 046,80 €. Le Conseil le valide à l'unanimité.

Séance du 04/04/2017

■ **Syndicat Départemental d'électricité**

Suite au projet de réalisation d'une zone artisanale à Niederentzen et de la demande de cette commune pour la desserte en gaz, le Conseil demande au Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin d'engager la procédure pour se joindre à la commune de Niederentzen.

■ **Compte Administratif 2016**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent respectivement à 269 998,40 € et à 295 836,40 €. Soit un **excédent de fonctionnement de 25 838 €**.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent respectivement à 479 350 € et 54 650,18 €. Soit un **déficit d'investissement de 424 700, 47 €**.

Les membres du Conseil approuvent ces chiffres.

■ **Compte de gestion 2016**

Le Conseil approuve le Compte de gestion (comptabilité établie par le percepteur) 2016 dressé par Mme le Percepteur d'Ensisheim. Il constate que les chiffres sont rigoureusement identiques à ceux du compte administratif (comptabilité établie par la mairie).

■ **Affectation du résultat**

Le résultat cumulé de clôture de l'exercice 2016 indique un excédent de fonctionnement de 306 205,63 € et un déficit d'investissement de 376 508,05 €.

Le Conseil approuve l'affectation de la somme de 306 205,63 € au compte 001 de la section d'investissement.

■ **Taux d'imposition 2017**

Le Conseil décide de ne pas augmenter le taux des 3 taxes qui reste fixé à 7,08 % pour la taxe d'habitation, 7,65 % pour la taxe foncière et 47,88 % pour la taxe foncière non-bâtie.

■ **Budget 2017**

Le Conseil vote à l'unanimité par chapitre le budget 2017 qui est équilibré en dépenses et en recettes à 499 600,35 € pour la section de fonctionnement et à 1 119 780,98 € pour la section d'investissement.

Séance du 06/06/2017

■ **Maison forestière d'Hirtzfelden**

Les charges liées au loyer de la maison occupée par le garde forestier sont réparties entre les 9 communes gérées par cet agent. Cette participation, calculée au prorata de la surface forestière gérée, s'élève à 641,81 € pour Oberentzen. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention qui précise ces modalités de calcul.

PASSERELLE DU CANAL VAUBAN



Dans le cadre du GERPLAN, une passerelle a été mise en place sur le canal Vauban en limite communale entre Oberentzen et Meyenheim. Le coût de cette réalisation a été entièrement pris en charge par la CCCHR et le Syndicat du Quatelbach/Canal Vauban.

Les travaux de consolidation des berges ont été confiés à l'entreprise Mader tandis que la réalisation et la pose de la passerelle ont été exécutées par LM Serrurerie de Sainte Croix en Plaine.

IDEES DE PROMENADES AUTOUR D'OBERENTZEN

Passionnée de randonnée et membre de la commission « Cadre de vie » à la mairie d'Oberentzen, Huguette BAUER a voulu partager sa passion avec ses amis, voisins et toutes autres personnes intéressées. Lors d'une réunion du Conseil municipal, elle a donc proposé de créer des circuits cartographiés pour faciliter les promenades dominicales en famille ou les randonnées entre amis.



Hubert ANTONY, Adjoint au maire en a réalisé 6, qui s'échelonnent entre 2,5 et 8,5 km. Ces circuits sont disponibles sur papier en mairie et en téléchargement sur le site Internet de la commune, dans l'onglet « Cadre de Vie ».

Circuit 1 **ILL-VAUBAN par MEYENHEIM**
 Circuit 2 **Les LAENDER**
 Circuit 3 **La BAYL**
 Circuit 4 **Le GRIENLE**
 Circuit 5 **La passerelle VAUBAN**
 Circuit 6 **Les 2 ENZEN**

ASSOCIATION FONCIERE



Les agriculteurs siégeant au sein de l'association foncière se sont réunis en mairie pour leur rencontre annuelle. Placée sous la présidence du Maire, l'association s'occupe essentiellement de la gestion et de l'entretien des chemins ruraux. Martin Jaeggy, coordinateur de ce regroupement, a ouvert la séance en présentant et en commentant les comptes 2016. Un tour de table a ensuite permis d'arrêter le programme des travaux prévus en 2017 : réfection du chemin dit Straessle. Par ailleurs, l'association participera à la journée citoyenne en mettant en place divers panneaux de signalisation (vitesse limitée, voie réservée...) à différents points du ban communal.

ELAGAGE DES REJETS DES ARBRES DU CIMETIERE



Après plusieurs années de pousse de rejets, un toilettage des arbres du cimetière était devenu nécessaire. La grande hauteur d'intervention et l'ampleur du chantier nécessitent du matériel adéquat et du professionnalisme. Robert HEBDING et Guy TAILLARD se sont attelés à cette tâche. De nombreuses heures ont été nécessaires pour couper toutes les branches sur 4 à 5 mètres de hauteur, les charger et les débarrasser.

Tous les remerciements de la commune pour cette action bénévole.

AMENAGEMENT ET RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS



Soucieuse de préserver son environnement, la commune continue son programme d'aménagement et de restauration des milieux naturels. Fin janvier, une équipe de la commission « Agriculture et Forêts », composée des conseillers municipaux Martin JAEGGY, Frédéric REYMANN et Hubert ANTONY, a réaménagé les accès à deux espaces forestiers. Pour le chargement de la terre de remblai, la commune a fait appel à l'entreprise EHSAM de Niederhergheim. Ces importants et coûteux travaux ont malheureusement été nécessaires suite aux dépôts sauvages auxquels la municipalité est régulièrement confrontée. C'est ainsi que l'accès à l'espace naturel du pont de l'Ill a été condamné aux véhicules.



Une signalisation explicite sera aussi mise en place à plusieurs endroits du ban communal.



Il est à rappeler la délibération du conseil municipal du 27 janvier 2014 :

FIXATION DE TARIF POUR ENLEVEMENT DE DEPOT SAUVAGE

Suite à un dépôt sauvage sur le ban de la commune, nous avons été informés par la Brigade Verte de la possibilité d'instaurer un tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages lorsqu'il est possible de retrouver le contrevenant.

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident de fixer le tarif à 1 500 euros à l'unanimité.



Photos : Hubert ANTONY

INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Organisée à l'initiative d'Eric Schilling, chef du centre d'intervention d'Oberentzen/Niederentzen, une révision des gestes de premiers secours, souvent appris il y a plusieurs années, a eu lieu à la caserne de Niederentzen. Cette formation sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque était destinée aux personnels exerçant dans les écoles et aux conseillers municipaux des deux villages.

Animée par Frédéric Schilling, Bernard Gogniat, Eric Hebding et Olivier Klar la formation dotée d'un premier volet théorique s'est prolongée par des entraînements sur mini-mannequin et d'une démonstration quant à l'utilisation d'un défibrillateur.



Si la victime est inconsciente et ne respire pas normalement, des compressions thoraciques et des insufflations doivent être pratiquées.



- L'arrêt cardiaque peut toucher n'importe qui, n'importe où, à n'importe quel moment.
- Il faut pouvoir agir vite et efficacement, chaque minute compte.
- **Sauver une vie grâce à 3 gestes simples : prévenir les secours, masser et défibriller.**

DU COTE DES ECOLES DU RPI

	Classe	Effectifs	Enseignant(s)	Ecole
M A T E R N E L L E	Petits/Moyens	$22 + 10 = 32$	Patricia ANTONY	Niederentzen
	Petits/Grands	$17 + 13 = 30$	Martine BRENDLE	Oberentzen
	Moyens bilingues/ Grands bilingues	$27 + 5 = 32$	Magali PILET (Partie française)/ Zohra BOUMEDINE (Partie allemande)	Oberhergheim
	Moyens/Grands bilingues Grands monolingues	$9 + 10 = 19$ 11 Total : $11 + 19 = 30$	Karine SCHARFF (Partie française)/ Camille VONTHRON (Partie allemande)	Oberhergheim
	Total 4 classes maternelles	124 (dont 51 bilingues)	Moyenne par classe : 31	
E L E M E N T A I R E	CP monolingue	21	Romain BERNAUD	Oberentzen
	CP bilingue	25	Ingrid GERVAIS (Partie française)/ Nina JULIEN-PANNIE (Partie allemande)	Oberhergheim
	CE1 monolingue	24	François KOCHER	Biltzheim
	CE1 bilingue	23	Anne-Régine DILLIG (Partie française)/ Nina JULIEN-PANNIE (Partie allemande)	Biltzheim
	CE2	28	Elise KOFFEL/ ?	Oberentzen
	CE2/CM1	$11 + 15 = 26$	Rachel BOMBENGER/SALCH	Niederentzen
	CM1/CM2	$22 + 5 = 27$	Daniel CASTEIGTS	Niederentzen
	CM2	29	Olivier WESTERMANN	Oberhergheim
	Total 8 classes élémentaires	203 (dont 48 bilingues)	Moyenne par classe : 25,37	
Effectifs totaux des 12 classes du RPI : 327 élèves (dont 99 bilingues) - (juin 2017)				
Les enseignants dont les noms figurent en caractère gras sont également Directeurs d'école.				

La rentrée scolaire est fixée au lundi 4 septembre 2017.

TRAVAUX



Dans le cadre du dispositif « Rénovation basse consommation » du Conseil Régional, l'école a été réhabilitée au niveau des menuiseries extérieures, de l'isolation du grenier et de la mise en place d'une ventilation.

Le coût total de cette opération s'élève à 60 375 € TTC.

Les subventions du Conseil Régional et de l'Etat permettent de minorer cette dépense de 36 282 €.

Pose de la fibre optique en prévision d'un raccordement des particuliers à compter de 2019. Les raccordements individuels seront pris en charge par la Communauté des Communes du Centre Haut-Rhin.



Première rencontre entre le maire et le conseil de fabrique de l'église Saint-Nicolas lieu en vue d'évaluer l'ampleur et la nature des travaux de réfection de l'église.

La visite du lieu de culte s'est déroulée en présence de François Schweiger, architecte de la commune à la retraite.

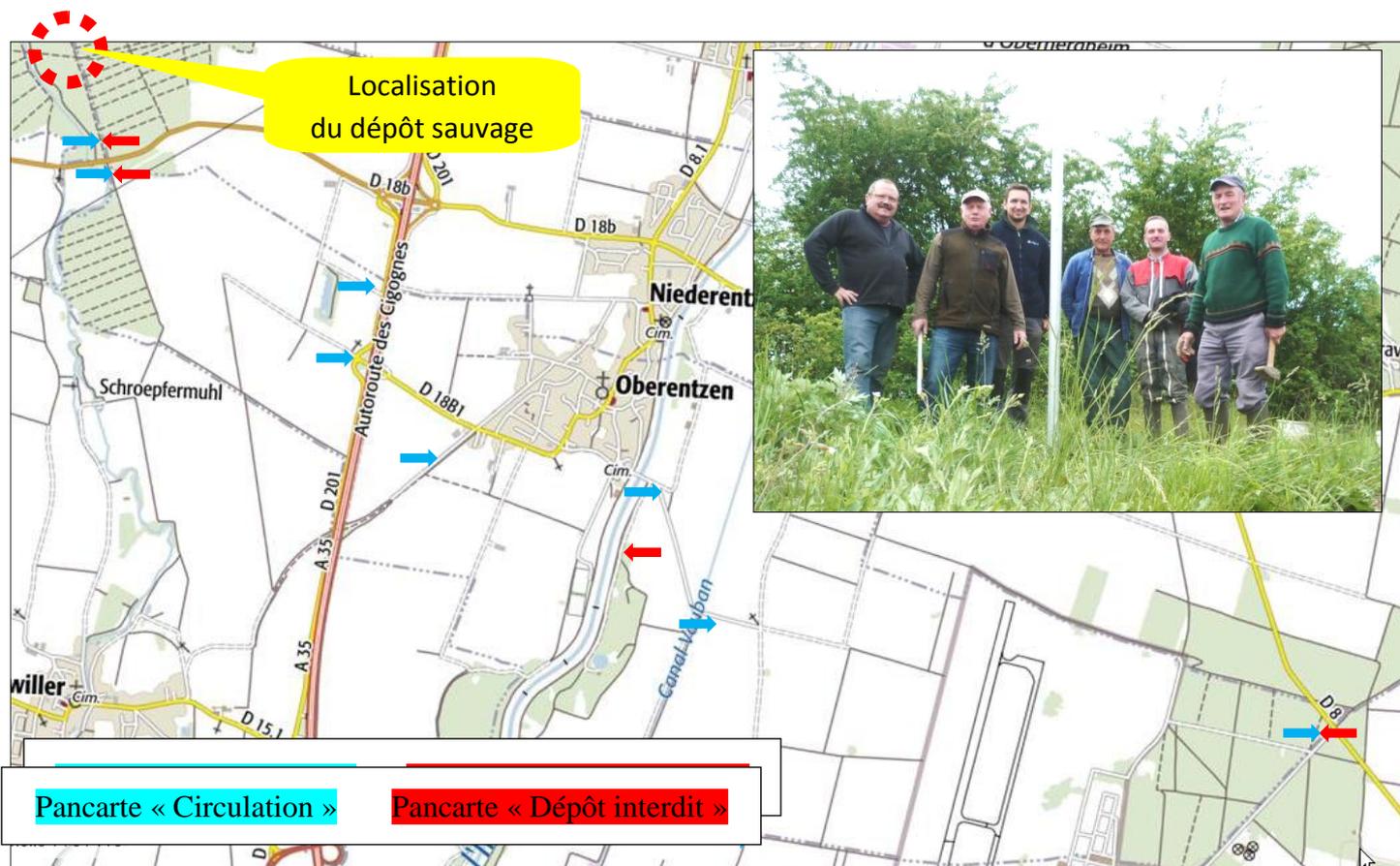
IMPORTANT DEPOT SAUVAGE BRULE



Fin mars, un nouveau et important dépôt sauvage, mais cette-fois calciné, a été signalé par la Brigade Verte dans la forêt de la Thur. Après le constat d'usage, la mairie a procédé à son enlèvement.



JOURNEE CITOYENNE



Pour régler la circulation sur les chemins ruraux, une signalisation adéquate va être mise en place. De plus à l'entrée des forêts un panneau « défense de déposer des ordures et encombrants » sera affiché. Lors de la journée citoyenne une équipe composée d'agriculteurs, d'un chasseur et de l'adjoint « agriculture et forêts » a foré le sol, posé et bétonné les tubes des mats de signalisation.

NOS ASSOCIATIONS

A
S
O
N



Une première pour le Club

Depuis la création du club en 1971, l'association sportive d'Oberentzen-Niederentzen n'a jamais évolué en division 1. C'est chose faite depuis ce dimanche 18 juin, non seulement avec une belle victoire sur l'équipe de Kingersheim II par 10 buts à 1 mais aussi la deuxième place du classement derrière une bonne équipe de Hirtzfelden II qui a été souvent renforcée de plusieurs joueurs issus de l'équipe 1 évoluant en promotion d'excellence A.

Mais l'essentiel est fait et le président Pascal Schmitt pour qui le club fait partie de sa vie ne peut qu'être très satisfait de ses joueurs et de la saison qui s'est bien passée. Les objectifs de fin de saison avaient été fixés par l'entraîneur Daniel Rich qui avait été recruté en mi-saison par le vice-président Paul Heitzler. Le président a félicité les joueurs, l'entraîneur et ses deux dirigeants Olivier Gonera et Julien Rousselot ainsi que Guy Bohler qui a accompagné l'équipe tout le long de la saison au poste ingrat mais combien nécessaire de juge de touche. L'évènement a été fêté après la victoire avec l'organisation d'un barbecue qui a réuni l'ensemble des participants au stade Gérard Martin. Un appel est lancé par le Président afin de renforcer le comité.



Participation des écoliers du RPI à la traditionnelle fête de la musique organisée par la chorale et l'amicale des sapeurs-pompiers. Cette manifestation a une nouvelle fois rencontré un grand succès par une belle et agréable soirée d'été.



C
H
O
R
A
L
E
&
P
O
M
P
I
E
R
S



E
P
I
S
D
,
O
R

Cette année, l'excursion du Club des épis d'or a eu lieu vendredi 16 juin. Le comité sous la houlette de la présidente Nicole Hegy a proposé aux membres de prendre la direction de la Forêt Noire avec deux suppléments : une balade en petit train et une sortie en bateau sur le lac du Titisee. Pour cette journée, ils étaient 34 participants dont 4 venus des villages voisins et 12 non membres originaires d'Oberentzen. Après Fribourg, les excursionnistes se sont arrêtés à Zollhaus-Blumberg pour la visite du petit musée du Chemin de fer local, puis ils ont embarqué à bord du train à vapeur jusqu'à la gare de Weizen. Le groupe a circulé à travers les ponts et tunnels, a pu admirer les paysages pittoresques de la Forêt Noire et faire un petit circuit touristique en direction de Bonndorf où a été pris le repas de midi. L'après-midi, les visiteurs ont rejoint le lac du Titisee. Un tour sur le lac a permis de contempler le paysage féérique de la forêt Noire. Le retour a été l'occasion pour tous de se remémorer les bons moments de cette belle journée, en espérant que l'an prochain cette initiative soit reconduite. Nicole Hegy a remercié tous les participants et spécialement ceux venus d'autres horizons se joindre au groupe.

C
O
M
I
T
E

J
U
M
E
L
A
G
E



Suite au concert de janvier des Cigal'Angels, Christian Werthe, président du comité de jumelage entre nos villages et le Texas a eu le plaisir de remettre au nom de son association un don de 200 € à Anne-Marie Freudenreich, présidente du conseil de fabrique de Niederentzen.



Fidèle participation des Anciens Combattants de l'UNC présidée par Jean-Marie Gutleben à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai à Niederentzen.



C
O
M
B
A
T
T
A
N
T
S

Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin informe la population, les associations locales et les autres personnes concernées, que, dans le cadre de la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les éléments relatifs au diagnostic et enjeux du territoire sont mis à la disposition du public dans les locaux des mairies des communes membres (Biltzheim, Ensisheim, Meyenheim, Munwiller, Niederentzen, Niederhergheim, Oberentzen, Oberhergheim et Réguisheim), ainsi qu'au siège de la communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture des bureaux et ce jusqu'au PLUi arrêté. Les autres documents du projet du PLUi, seront mis à disposition du public au fur et à mesure de l'avancement des études.

Un registre est ouvert dans chacune des mairies et au siège de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour les personnes souhaitant consigner leurs remarques et observations.

Des réunions publiques seront organisées dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://ccchr.fr/> ou par mail à l'adresse plui@ccchr.fr. Joanne BRETZ

Chargée de mission au développement économique

Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

6, Place de l'Eglise

68190 ENSISHEIM

03 89 23 47 11

Antenne APAMAD

Plaine du Rhin : l'antenne d'APAMAD a changé d'adresse

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et le Maintien À Domicile) contribue au maintien à domicile de la population en perte d'autonomie. Des professionnels qualifiés et diplômés soutiennent, 7j/7 et 24h/24, les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne (entretien du logement et du linge, aide à la toilette et à l'habillage, accompagnement aux courses et déplacements...).

Pour APAMAD, il est primordial d'être au plus proche des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur famille afin de répondre au mieux à leurs attentes. C'est la raison pour laquelle des permanences ont été mises en place au sein des locaux du Conseil Départemental à Neuf-Brisach, situés 10 rue de Strasbourg.

L'équipe d'APAMAD vous y accueillera, sur rendez-vous uniquement, les mercredis de 08h30 à 12h et les vendredis de 14h à 17h.

Pour plus de renseignements ou pour prendre rendez-vous : 03 89 23 47 11.

www.apamad.fr

APAMAD aider mieux

RHIN-VIGNOBLE-GRANDBALLON

Vous avez un projet pour 2017 ou 2018 ?

Service ou commerce de proximité ? Tourisme ou patrimoine ? Agriculture ou circuit court ?

Animation pour faire connaître votre activité de proximité, sentier de découverte, commerce ambulante, équipement ou étude pour les filières soja, lin, chanvre, fruit et légume, bio ... , nouveau commerce local ou activité liée à l'économie circulaire, événement touristique ou patrimonial, formation collective pour des projets agricoles, plan de déplacement pour votre entreprise, hébergement touristique, ferme auberge, équipements cyclo ou bornes électriques, activité sportive/de loisir/de plein air ou indoor, vente de produits locaux ? (liste non exhaustive)

Vous dépendez d'une commune de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller, Centre Haut-Rhin ou Pays Rhin-Brisach, faites-vous connaître pour savoir si vous pouvez prétendre à des aides européennes pour financer votre projet !

Votre contact : Elodie MERTZ au PETR RVGB par mail à e.mertz@rhin-vignoble-grandballon.fr

QUELQUES RAPPELS

Nettoyage et entretien des trottoirs et caniveaux

Tous les riverains sont invités à nettoyer (balayer, désherber...) les trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété de façon à maintenir un état de propreté satisfaisant. Rappelons aussi que les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, des véhicules, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

Aboiement intempestif de chiens

Rappelons une nouvelle fois qu'il appartient au propriétaire d'un animal de prendre les dispositions pour ne pas causer à autrui de trouble anormal de voisinage. Le propriétaire veillera donc à ne pas laisser aboyer, hurler et gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens.

Tondeuses et autres engins bruyants

Un arrêté consultable en mairie a été pris sur ce thème en mai 2016. Il précise que

"l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse, engins de chantier, outils de bricolage et de jardinage...) se limite aux jours et horaires ci-dessous :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

L'utilisation de matériel bruyant est donc interdite les dimanches et les jours fériés."

Quelques entorses à ce règlement sont régulièrement signalées en mairie.

**En cas de problème, tout signalement doit être effectué auprès des Brigades Vertes au 03 89 74 84 04
et la Gendarmerie d'Ensisheim au 03 89 81 01 30**

JUBILAIRES



Madame Madeleine BINGLER

80 ans
26 janvier 1937



Monsieur René BASS

80 ans
07 février 1937



NOCES D'OR

Monique & Erwin LINDNER

24/06/1967

JOURNEE CITOYENNE

Tout sourire après l'effort...



Terrain de pétanque



Aire de jeux de la Krutenau





Bornes d'incendie



Ecole



Oratoire
Thurwald



Berges du canal Vauban

ANNIVERSAIRES 2^e SEMESTRE

JUILLET

GROSS	Eugène	06/07/1928	89 ans
BRETZ	M Jeanne	13/07/1941	76 ans
KELLER	René	13/07/1930	87 ans
BRUCK	Joseph	16/07/1932	85 ans
ULMER	Anna	19/07/1933	84 ans
HEBDING	Gérard	23/07/1941	76 ans

Sincères félicitations

AOÛT

ZWICKEL	Rémy	03/08/1947	70 ans
GUTLEBEN	Antoinette	14/08/1947	70 ans
HEBDING	A. Marie	28/08/1935	82 ans

SEPTEMBRE

KUHN	Roland	04/09/1942	75 ans
ERNST	M. Josée	05/09/1942	75 ans
ERNST	François	10/09/1944	73 ans
HEBDING	Bernard	23/09/1942	75 ans
ERNST	Reine May	27/09/1941	76 ans
HEGY	Gérard	28/09/1947	70 ans

OCTOBRE

WEISS	J. Michel	01/10/1934	83 ans
BRETZ	M. Odile	01/10/1942	75 ans
HEBDING	Geneviève	01/10/1945	72 ans
PUEL	Georges	04/10/1938	79 ans
ERNST	Hortense	10/10/1926	91 ans
CLAUDEPIERRE	Yvette	10/10/1943	74 ans
GUTLEBEN	Louise	15/10/1918	99 ans
LINDNER	Erwin	22/10/1942	75 ans
KRIL	Daniel	24/10/1944	73 ans
HEBDING	André	26/10/1934	83 ans

NOVEMBRE

HEBDING	Pierre	06/11/1939	78 ans
JAEGGY	Joseph	11/11/1929	88 ans
REYMANN	Claire	11/11/1945	72 ans
CONSTANTIN	Guy	14/11/1946	71 ans
HEGY	Lucien	18/11/1945	72 ans
BONACIER	Yvette	25/11/1944	73 ans

NOCES D'OR

Michèle & Daniel KRIL

15/12/2017

Marlène & Roland DUSSAUCY

20/12/2017

DECEMBRE

PUEL	Marie Rose	02/12/1940	77 ans
BOUKOURIDA	Priska	09/12/1939	78 ans
JAEGGY	Madeleine	28/12/1941	76 ans
MERIAN	Eugène	28/12/1928	89 ans
CONSTANTIN	Christiane	30/12/1974	70 ans

OBERENTZEN INFO N°9 – 2017

■ Journal d'informations communales ■ Tirage : 280 exemplaires ■ Directeur de la publication : René MATHIAS, Maire
 ■ Rédaction : H. ANTONY - P. ANTONY – H. BAUER - B. BRENDLE – N. HEGY - Ch. WERTHE